

L'Ajournement

des Ressources et de l'Environnement apaiseront ces craintes. De plus, il y a maintenant des techniques pour détruire ces composés.

Le 2 mai, le député de Welland (M. Pietz) a posé une question au ministre de l'Environnement (M. McMillan) sur un dispositif d'élimination des déchets qui sera testé à Love canal cet été. Je suis heureux de signaler que ce dispositif conçu et construit au Canada a été testé et qu'il est efficace pour la destruction des BPC. Ce dispositif de destruction appelé Pyroplasma est monté sur une remorque de 45 pieds; il peut être facilement déménagé sur les lieux. ce n'est qu'une des nombreuses technologies de destruction des BPC par dispositifs fixes ou mobiles qui sont en voie d'application commerciale au Canada.

Le 5 avril de cette année, le gouvernement de l'Ontario a annoncé officiellement un nouveau règlement découlant de sa loi sur la protection de l'environnement qui porte sur les dispositifs mobiles de destruction des BPC. C'est d'un progrès considérable dans la destruction des BPC qui polluent l'environnement. Maintenant que ce nouveau règlement est en place, les entreprises peuvent commencer à présenter des demandes au gouvernement provincial pour faire approuver la mise en service de leurs installations de destruction de biphényles polychlorés.

D'autres provinces prennent des initiatives pour nous débarrasser des déchets de BPC. La Colombie-Britannique a joué un rôle actif dans le choix des meilleures technologies mobiles

transportables pour la destruction des BPC dans l'ouest du Canada. L'Alberta a trouvé un emplacement où situer les installations devant recevoir les déchets de matières dangereuses et elle s'attend à ce que ces installations soient pleinement opérationnelles d'ici à 1988. La Saskatchewan a établi des installations intérieures permanentes à Regina pour le processus de traitement mobile de BPC à faible concentration qui est en usage dans la province depuis 1983. Le Québec est à la recherche d'un lieu qui conviendrait à des installations de destruction. Ce ne sont là que quelques-unes des initiatives qui sont entreprises à travers le Canada.

Plus le monde devient complexe, plus les problèmes environnementaux auxquels nous devons faire face se compliquent. Il faut nous efforcer tout spécialement d'en arriver à un consensus sur les meilleures solutions à apporter aux divers problèmes, si nous voulons trouver les solutions et les appliquer. Le cas des BPC est un modèle de coopération fédérale-provinciale dans l'étude d'un problème et la recherche des solutions. L'expérience acquise dans ce domaine nous sera sans doute infiniment précieuse pour surmonter d'autres situations qui menacent notre environnement.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 11 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 14.)